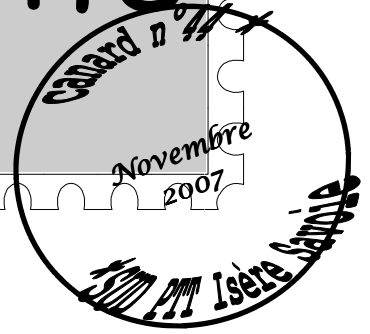




le Canard irrité

Journal humoristique
des postier(e)s de l'Isère - Savoie



Sommaire

Page 1

Édito

Page 2

Uriage : on est pas des pingouins

Flicages

Page 3

La tarte aux prud'hommes

La lutte des nuiteux

Page 4

Cacahouètes pour les guichets

Coup de chaleur à Mediapost

Petites annonces

21 millions de salarié(e)s pris en otage par le gouvernement

Salaires, emploi, restructurations, retraites : les raisons d'être dans la grève et dans la rue étaient nombreuses!

Après le succès de ces mobilisations du 20 novembre, il convient dès à présent de discuter partout des suites à construire pour que nos revendications aboutissent.

Partout, les manifestations ont été massives, nous étions plus de 15000 à Grenoble, 6000 à Chambéry. Elles ont réuni les grévistes cheminote-s, gaziers et électricien-ne-s, les étudiant-e-s contre la Loi d'autonomie des universités, les fonctionnaires mais aussi des collègues du privé.

Cette convergence de secteurs en luttés, des secteurs publics comme privés, est nécessaire pour gagner sur les salaires et les retraites.

La question d'un retour à 37,5 ans est toujours à l'ordre du jour. Et cela, malgré toute la propagande actuelle et passée, qui consiste à nous faire croire qu'il est "inélucltable" de travailler plus longtemps. Or, c'est faux ! il suffirait de répartir autrement les richesses.

Dans cette situation, il est bien évident que l'augmentation de nos salaires est primordiale : non seulement parce qu'ils ne permettent pas aujourd'hui de faire face au coût de la vie , mais aussi parce qu'ils détermineront la hauteur de nos futures retraites.

L'ouverture de négociations dans nos entreprises, comme au niveau de la fonction publique est donc à gagner : le 20 novembre ne peut s'envisager que comme une étape. Il faut dès à présent discuter des mobilisations qui seront à mettre en œuvre.

Les prochaines journées d'actions devront réunir, dans les grèves et dans la rue, salariés du public et du privé.

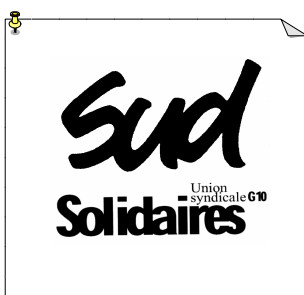
Seul un mouvement prolongé, déterminé permettra d'obtenir satisfaction !

Pour nos salaires :

- Augmentation immédiate de 150 euros
- Salaires minimums à 1500 euros nets
- Un 13e mois

Pour nos retraites :

- Retour à 37,5 ans pour toutes et tous, public et privé
- Aucun allongement de la durée de cotisation
- Suppression des décotes
- Indexation des pensions sur l'évolution des salaires



URIAGE : On est pas des pingouins

Les facteurs d'Uriage refusent la délocalisation imposée par la Poste, à la PPDC d'Eybens. Sourde aux attentes du personnel, sans réel dialogue avec les élus et la population elle décide de déplacer les facteurs. Ce choix est délibéré et se fait uniquement sur des critères économiques dans un souci de rentabilité.

La Poste ose avancer comme argument pour justifier cette délocalisation l'amélioration des conditions de travail du personnel. Pourtant rien n'a été fait pendant des années.

Oui, les conditions de travail du personnel à Uriage sont catastrophiques, les locaux sont trop petits, nous l'avons de nombreuses fois dénoncé, mais la Poste ne s'en est jamais préoccupée, n'a jamais cherché d'autres bâtiments. Mais SUD et les postiers en ont trouvé.

« Non, 25 à 30 minutes de trajet par jour pour les facteurs », ce n'est pas un problème, sans parler de la tournée qui va à Chamrousse, peut être une lampe frontale sera fournie au titulaire pour finir son travail !

Sans parler de la qualité de service pour les usagers avec une distribution quotidienne plus tardive, une remise très retardée des boîtes postales, des lettres et paquets avisés pour le lendemain au lieu du jour même.

Et à quoi bon se payer une campagne de PUB avec des pingouins heureux, tandis que l'on multiplie les trajets des véhicules de La Poste, participant ainsi au réchauffement climatique qui détruit la banquise, pauvre pingouins !

En terme de développement durable on peut mieux faire, et ce n'est pas l'achat fortement médiatisé de 500 véhicules électriques qui nous fera prendre des vessies pour des lanternes.

La Poste n'en a rien à faire de l'écologie ou des conditions de travail de son personnel, ce qui compte pour elle c'est ses bénéfices !



...Flicages... Flicages... Flicages...

Flicages des arrêts maladies.

Sésame ferme-la !!!

Au lieu de travailler à la prévention, à l'amélioration des conditions de travail, la Poste met la pression tout azimut sur les agents en arrêt maladie. Contrôle à domicile par des « médecins » de l'entreprise **Sésame**, entretien de reprise etc.....

Bref, on serait tous des filous qui se font prescrire des arrêts de complaisance.

Quelques bonnes choses à savoir.

Le contrôle médical est fait pour vérifier l'arrêt prescrit est non pas la présence au domicile de la personne.

De toute façon le médecin traitant peut refaire un arrêt même si le médecin de contrôle a prescrit la reprise de travail. C'est lui qui à le dernier mot !

Pour l'entretien de retour avec votre chef, exigez une convocation écrite et faites vous accompagner par un militant syndical si c'est possible.



ainsi cette formalité de retour ne se transformera pas en « mise sous pression ».

Pour plus d'info aller sur notre site Internet : <http://www.sudptt38.org>

En cas de problème contacter nous.

Flicages sur les tournées

Un matin, une factrice de Bourg-D'Oisans a croisé sur sa petite route

de montagne une autre voiture jaune...

Dans cette voiture, un cadre de la Poste qui visiblement, pour une fois, prenait l'air.

Vérification faite, il s'est avéré que ce cadre s'envoyait des courriers perso dans les boîtes jaunes que notre factrice relève quotidiennement.

On peut supposer que dans le cadre de la qualité de service et du suivi du courrier, ramassage et distribution du courrier en J + 1, il voulait faire un pointage. Il a dû noter sur ses fiches l'heure de

dépôt de sa propre lettre et l'immatriculation de la boîte aux lettres. Arrivées enfin au destinataire, il fera très certainement des comparaisons sur l'heure de ramassage inscrite sur les boîtes jaunes, et l'heure de relevage des parts de la factrice, et l'arrivée dans sa boîte à lui.

Une chose est sûre :

Il n'y a pas d'autre mot pour nommer ce genre d'action, c'est du flicage.

-NOUVELLE RUBRIQUE CULINAIRE -

CETTE SEMAINE ...

LA TARTE AUX PRUDHOMMES !

- Prenez un CDD 35 H dans une position MANUT .
- Au bout de 4 à 5 mois, agitez-le sur une tournée facteur au moins 68 jours .
- Pendant 2 semaines, ajoutez un retour l'après-midi .
- Vous vous retrouvez avec 64 heures supplémentaires à payer que vous obligez à prendre en repos.
- Pour parfumer le tout, vous pouvez glisser une erreur dans la rédaction du contrat.
- Il se pourrait bien que vous obteniez un magnifique CDI avec une belle prime d'installation ...

* Cette recette vous est offerte par le DCC de St Egrève, sponsorisée par le DGP de Bièvres Préalpes.

Centres de Tri : Bon anniversaire à la lutte des « nuiteux » !

C'est le 16 octobre 2006 qu'a démarré dans les 15 CTC de l'Île de France la lutte des agents de la nuit qui dure encore.

Des revendications simples : l'heure de nuit à 3 Euros et la suppression des horaires atypiques.

Une forme de lutte originale : Grève d'une heure toutes les nuits pour les agents contractuel(le)s, et grève toutes les nuits de vendredi à samedi pour les agents fonctionnaires.

Devant le succès de cette action dans les centres parisiens et devant la volonté de nombreux CTC de province de s'associer au mouvement la fédération SUD a déposé des préavis nationaux permettant cette extension. Ce sera plus de cinquante centres de tri qui seront dans l'action toutes les semaines.

Cette détermination a payé : En avril la poste augmente le taux de l'heure de nuit de 1.22 à 1.50€ et en juin elle sur majore les heures de nuits entre 0h00 et 6h00 à 2€. Toutefois elle exclu les régimes en « deux nuits sur quatre » de cette avancée.

SUD a refusé de signer cet accord qui ne prenait pas en compte les revendications formulées par les grévistes tout en reconnaissant qu'il contenait des avancées.

SUD consulte les agents : Comme nous nous y étions engagés nous avons organisé une consultation du personnel gréviste dans les services de nuit des centres de tri sur les suites à donner au mouvement.

Une majorité du personnel s'est prononcé pour la poursuite de la grève ; estimant que les revendications n'avaient pas été satisfaites et surtout que cet accord divisait le personnel selon son régime de travail. Le risque étant grand de voir la poste s'appuyer sur la sur majoration des heures de nuit pour remettre en cause les « deux nuits sur quatre ».

La poste remet en cause le droit de grève : Durant tout l'été la

direction du courrier a déclaré tous les préavis irréguliers au prétexte qu'elle ne pouvait pas donner plus et que la grève désorganise l'entreprise. S'est ensuivi une vague d'intimidation à l'encontre des agents grévistes.

Pourtant elle n'a pas réussi à entamer la détermination des centres en grève. Devant ces irrégularités SUD a saisi le Tribunal de Grande Instance en procédure d'urgence. Le 30 août le juge a rendu son avis. La poste ne prouve pas que les préavis sont irréguliers, elle n'apporte pas

d'éléments comme quoi le grève désorganise l'entreprise et elle n'a pas satisfait aux revendications. Le juge renvoie la poste à un jugement sur le fond où elle doit prouver le bien fondé de ses allégations.

Dans l'attente d'un jugement sur le fond (qui sera rendu dans un an voire plus) les préavis sont parfaitement réguliers et la lutte continue.

Pour l'heure de nuit à 3€ ; pour la reconnaissance de la pénibilité des horaires !



Des cacahouètes pour les guichets

Depuis quelques semaines, se déroulent les fameuses et tant attendues (au dire de la direction) rencontres guichets.

Mais si c'est à la demande de centaines de guichetier(e)s du département que ces rencontres se déroulent, comme souhaitait nous le faire croire la direction, comment cela se fasse qu'ils faillent obliger les guichetier(e)s à s'y rendre ??????

Évidement « j'y suis été ».... pour voir.... comme on dit.

Ben, mes amis c'était po folichon..., un discours morne et des arguments réchauffés Enfin après ça, camarade guichetier(e), tu connais tout sur l'enseigne (ex bureau de poste), tu te prends même, si tu n'y fais pas gaffe, pour un vendeur de chez carrouf ...faut positiver... ou encore mieux tu te prends pour un winner voir un killer. Mais le plus intéressant c'est le lunch servi à la fin ... dans le groupement du roi Louis t'avais 3 cacahouètes qui se carapataient afin d'éviter de finir noyé dans un immonde jus d'orange pas très net.

Certain(e)s guichetier(e)s, de guerre las, après une journée de boulot et 5 h 00 de lavage de ciboulot ont fait savoir qu'ils attendaient un peu plus de considération que 3 cacahouètes.

A cette requête, considérée comme un début de fronde, Monsieur LACAM (directeur départemental) aurait rétorqué magnanime: « que c'était pour ne pas gâcher..... » ...

Il est vrai que les guichetier(e)s ont tendance à gâcher ...La joie de notre directeur tant ils coûtent chers et sont peu rentables..... Vivement le guichetier automate, on économisera en plus les 3 cacahouètes

Petites annonces

Facteur d'Avenir cherche désespérément quelques facteurs du passé pour finir sa tournée (sécable)

DGC du groupement Bièvre Préalpes peut lire ces mails en triant sur un CHM, démonstration gratuite.

ORDRE



👉 **BINGO !**

Directeur de CTE à Saint Quentin cherche code du travail en bon état, pour révisions urgentes.

DCC d'Échirolles cherche aide de camps pour démultiplier ses entretiens : entretien de reprise, entretien de retour de grève, entretien de ceci, entretien de

cela etc...

Urgent suite élections :

Directeur de Colipost cherche candidats pour renouveler 90% de son personnel

Directeur de centre de chèque cherche urne à double fond pour les prochaines élections.

